

5885/22

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 08 février 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 08 février 2022

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale Nomination de
Mme Marija MIKI, membre suppléant pour la Croatie, en remplacement de
M. Tihomil JURICA BADER, démissionnaire**

Bruxelles, le 2 février 2022
(OR. en)

5885/22

SOC 59
EMPL 37

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
Objet:	Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale Nomination de Mme Marija MIKIĆ, membre suppléant pour la Croatie, en remplacement de M. Tihomil JURICA BADER, démissionnaire

1. Le Secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M. Tihomil JURICA BADER, membre suppléant du comité cité en objet dans la catégorie des représentants des gouvernements (pour la Croatie).
2. En vertu de l'article 75 du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004¹ qui institue le comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil et, en vertu de la décision du Conseil du 21 septembre 2020², le mandat a une durée de cinq ans.

¹ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

² JO C 315 du 23.9.2020, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, le gouvernement croate a présenté, en remplacement du membre suppléant démissionnaire, la candidature suivante, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025:

M^{me} Marija MIKIĆ
Senior Adviser - Specialist in Department for European Affairs and International
Cooperation in the Area of the Pension System and Social Security Directorate General for
Pension System
Ministry of Labour, Pension System, Family and Social Policy
Trg Nevenke Topalusic 1, 10000 Zagreb
Tél: + 385 1 3696 464
Fax: + 385 1 3696 468
Courriel: mariia.mikic@mrosp.hr

4. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
- a) d'adopter, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, dont le texte figure en annexe, et
 - b) de faire publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

Projet de DÉCISION DU CONSEIL
du
portant remplacement d'un membre suppléant
du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale³, et notamment son article 75,

considérant ce qui suit:

- (1) Par ses décisions des 21 septembre 2020⁴ et 19 octobre 2021⁵, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période se terminant le 19 octobre 2025.
- (2) Un siège de membre suppléant, dans la catégorie des représentants des gouvernements, est devenu vacant à la suite de la démission de M. Tihomil JURICA BADER.
- (3) Le gouvernement croate a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

³ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

⁴ JO C 315 I du 23.9.2020, p. 1.

⁵ JO C 427 I du 22.10.2021, p. 11.

Article premier

M^{me} Marija MIKIĆ est nommée membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale en remplacement de M. Tihomil JURICA BADER pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil
Le président
